



LE CAMP DE A À Z

LES GRANDES ÉTAPES D'UN CAMP

RESPONSABILITÉ ASSOCIATIVE – FICHE 1

Étapes qui relèvent de l'organisation du groupe

Étapes qui relèvent de la responsabilité associative

Le camp se déroule

mai-juin

mars-mai

septembre

juillet - août



décembre-mars



Si les conditions ne sont pas réunies



L'équipe se rapproche des propositions de camps de bases



Des solutions sont trouvées (camps accompagnés / déclics ...)

L'équipe de groupe décide avec les responsables de chaque branches de faire un ou des camps.

Un.e responsable de camp est défini. Le camp est déclaré sur ROADS et une équipe est recrutée



Le projet est validé par l'échelon régional et par l'équipe internationale pour un projet international - Le camp est déclaré sur TAM (31 jours avant)

L'équipe du camp construit le projet pédagogique / trouve le terrain / remplit ROADS



Une visite est organisée pour s'assurer que le camp respecte le cadre légal et associatif et pour accompagner le ou la responsable de camp

En cas de besoin l'équipe peut contacter le numéro d'urgence et déclare tout événement ou accident grave

Le camp est terminé et rangé, un bilan en est fait dans les 2 mois et les équipes sont valorisées pour leur engagement !